

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en cause de responsables des Finances Publiques Pour l'honneur des agent-es : éviter les amalgames

Les sections syndicales Solidaires Finances Publiques de la DRFiP 31 (Direction Régionale des Finances Publiques) et de la DIRCOFI (Direction Interrégionale du Contrôle Fiscal) **lisent depuis deux jours avec consternation tous les articles de presse**, tant locaux que nationaux, qui font état de mises en cause par la justice de deux cadres locaux de notre administration pour des faits gravissimes s'ils étaient avérés.

Sans nous immiscer dans les décisions de la justice, **les forts soupçons** dénoncés par le Procureur de la république sont d'une telle ampleur qu'ils **salissent, avant même tout jugement, l'image de notre administration et peuvent jeter l'opprobre sur l'ensemble des agent-es** qui la servent.

Chaque affaire politico-médiatique donne lieu à des prises à partie d'agent-es en relation avec les usagers et les contribuables : lors de l'affaire Cahuzac de nombreux contribuables avaient exposé leur colère dans les centres des finances publiques. Certains y font toujours référence... Ce sont les mêmes risques qu'encourent aujourd'hui les agent-es, comme nous l'avions rappelé à nos directeurs dès la publication d'un article de Mediacités à l'automne 2020, sans pour autant qu'ils en tiennent le moindre compte.

Mais nous rappelons que les agent-es des finances publiques :

- assurent leurs missions du mieux qu'ils le peuvent, et **avec une conscience professionnelle exemplaire et reconnue** ;
- sont l'objet de **contrôles déontologiques** réguliers et très serrés ;
- assurent **des missions de service public essentielles à la collectivité** en matière d'accueil, de lutte contre la fraude fiscale, de recouvrement des recettes publiques, de dépense publique et de soutien économique (par exemple le versement du fonds de solidarité), de missions foncières et de relations avec les collectivités locales.
- le font **dans des conditions de plus en plus dégradées** : avec des moyens humains (près de 300 suppressions de postes dans le 31 depuis 2009), matériels et juridiques insuffisants face à la charge de travail et sa complexité.

À l'heure où la crise sanitaire produit des effets économiques et sociaux dévastateurs, **cette affaire** qui pourrait paraître rocambolesque si elle n'était pas si grave, **ternit l'image de l'administration fiscale, de ses cadres et de ses agent-es**. Elle affecte la confiance des citoyens dans les institutions républicaines, administratives et judiciaires. En interne, elle affecte la confiance des agent-es des finances publiques envers leur hiérarchie.

Nous attendons de notre administration aux plans national et local :

- qu'elle fasse toute la transparence sur cette affaire auprès des agent-es et de leurs représentant-es ;
- qu'elle mette en œuvre ses procédures internes comme pour n'importe quel agent-e ;
- qu'elle s'adresse aux médias et à la population pour soutenir ses agent-es aujourd'hui très largement blessé-es ;
- qu'elle interroge son organisation et son fonctionnement pour prévenir ce type de dérives.

Nous appelons nos concitoyens :

- à éviter tout amalgame entre les mis en cause et l'ensemble du personnel qui a le souci constant de servir l'intérêt général avec une honnêteté exemplaire ;
- à ne pas stigmatiser les agent-es dans l'exercice de leurs missions.

Contact : Christian Terrance 06 19 35 90 26